

des répercussions ailleurs. Ainsi, les placements importants dans les raffineries de pétrole et les pipe-lines de l'Ouest peuvent accroître l'activité dans l'industrie de l'acier en Ontario ainsi que le rythme de la construction dans les Prairies.

Les totaux de 1954 donnés dans le tableau 7 ne sont pas identiques à ceux des tableaux 1 à 6; dans ces derniers ils se fondent sur les résultats d'un relevé effectué vers le milieu de l'année, en juin 1954, tandis que dans le tableau 7, les estimations sont établies d'après le relevé de fin d'année en 1953.

Section 2.—L'industrie de la construction

Sous-section 1.—Valeur des travaux de construction

La statistique que renferme la présente sous-section peut se comparer à celle qui se trouve dans l'*Annuaire* de 1954 mais non pas aux données des annuaires antérieurs. Précédemment, la statistique sur la construction provenait de questionnaires reçus des diverses entreprises édifiant les travaux et surtout des entrepreneurs en construction; cette statistique est maintenant tirée en grande partie de rapports fournis par les entreprises et les particuliers qui défrayent le coût des travaux exécutés par les entrepreneurs et par l'effectif ouvrier de ces entreprises. Les données sont colligées au même moment et proviennent de la même source que les données sur les immobilisations qui figurent dans la section précédente. Ce changement fondamental de la source des données initiales marque le début d'une série nouvelle de statistiques sur la construction.

Ce changement permet d'établir des estimations plus réalistes du coût total de la construction et de fonder les données sur la construction sur les mêmes définitions et champ d'application des statistiques sur les immobilisations. La source actuelle fournit des données sur le coût total d'une structure, y compris tous les frais accessoires comme frais d'avocat, honoraires des architectes et ingénieurs en plus des paiements versés aux entrepreneurs. Lorsqu'on obtenait les renseignements des entrepreneurs en construction, il fallait fournir aux répondants une définition arbitraire de ce qu'ils devaient considérer comme nouvelle construction. Alors, tous les travaux de plus de \$2,000 étaient classés comme nouveaux. La définition actuelle ne classe comme nouvelle construction que les projets portés au compte du capital ou de l'actif fixe d'un établissement. Dans les nouvelles séries également, le forage des puits de pétrole et certains travaux miniers souterrains sont inclus avec la construction. En outre, les relevés antérieurs sur la construction ne portaient que sur les projets importants exécutés par la main-d'œuvre d'entreprises dont la principale activité n'était pas la construction. La méthode actuelle qui consiste à recueillir les données sur les dépenses au chapitre de la construction effectuées par toutes les industries assure un champ d'application plus vaste quant à la valeur totale des travaux exécutés*.

Les données des tableaux de la présente sous-section représentent la valeur estimative totale de toutes les nouvelles constructions et réparations. Les légères différences entre ces chiffres et les statistiques correspondantes de la section précédente proviennent de l'arrondissement et de menues vérifications.

La valeur totale des projets de construction et de réparations prévus au Canada en 1954 était estimée à 4,830 millions contre 4,595 millions en 1953 et 4,199 millions en 1952. Cette estimation s'étend à tous les secteurs de l'économie canadienne: commerce, institutions, gouvernements et habitation. L'estimation de 1954 est

* De plus amples renseignements figurent dans le rapport annuel du BFS *Construction in Canada*.